

# Guide du «Bien habiter»

Mon logement

p.3

Mes compteurs

p.5

Economies d'énergie

p.10

Entretien de mon logement

p.16

Quelques infos

p.23

Numéros utiles

p.27



# Bienvenue

Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre nouvelle habitation.

Nous espérons que la location se passera le mieux possible.

Dans cette brochure d'accueil, nous parcourrons les renseignements nécessaires à votre occupation. Vous y trouverez notamment des informations concernant :

- Vos compteurs de gaz, d'électricité et d'eau.
- Des gestes simples pour faire des économies.
- Des conseils pour entretenir correctement votre logement au quotidien.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**MON  
LOGEMENT**



# Mon logement

Adresse : .....

.....

Propriétaire : .....

Téléphone : .....

## Type de logement :

Maison    Appartement    Studio

Nombre de chambres : .....

## Système de chauffage :

Convecteur au gaz    Chauffage central

## Compteur électricité :

Normal    Bi-horaire    Exclusif nuit

Code EAN : **541**.....

Numéro du compteur : .....

## Compteur de gaz :

Code EAN : **541**.....

Numéro de compteur : .....

## Compteur d'eau :

Numéro de compteur : .....

# MES COMPTEURS



# Eau



	Date du relevé	Index	Consommation
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

Ma consommation sur 12 mois :

# Gaz



	Date du relevé	Index Jour	Index Nuit	Consommation
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Ma consommation sur 12 mois :

# Electricité



	Date du relevé	Index Jour	Index Nuit	Consommation
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Ma consommation sur 12 mois :



# Compteurs à budget

Si vous avez un compteur à budget pour votre électricité, voici quelques informations utiles.



[ ] 2589 KWH [ ]

6 pressions sur le bouton bleu  
= votre index total

[ ] 1482 KWH [1]

7 pressions sur le bouton bleu  
= votre index de jour  
(généralement entre 6h et 21h)

[ ] 1107 KWH [2]

9 pressions sur le bouton bleu  
= votre index de nuit  
(généralement entre 21h et 6h)

La recharge de votre carte peut être effectuée aux endroits suivants :

- A l'hôtel de Ville de Comines
- Au CPAS de Comines
- Au Café le Retour de France au Bizet

En cas de problème d'utilisation de votre compteur à budget, vous pouvez prendre contact avec le Service Energie du CPAS de Comines au 056/39.39.39.

# ECONOMIES D'ENERGIE



# Utilisation du chauffage

Une bonne utilisation de votre système de chauffage vous permettra de réaliser des économies tout au long de l'année.



Installez des boudins (tissu, vinyle, brosse) au bas des portes et fenêtres.



Privilégiez l'ajout d'un pull plutôt que d'augmenter la température.



Installez des tentures devant les portes et les fenêtres qui laissent passer l'air.



Isolés les surfaces froides (appuis de fenêtres et sol) avec des tapis.



Ne placez aucun objet devant les radiateurs.



Renouvelez l'air de votre logement 2x/jour 15 minutes en créant des courants d'air.

# Petit rappel !

Les vannes de vos radiateurs et les températures.



**N°3 = IDEAL**

Numérotation de la vanne	Température de la pièce	
*	7°C	
1	12°C	
2	16°C	Chambres
3	20°C	Séjour
4	24°C	A éviter
5	25°C	A éviter

# Electricité



Placez un couvercle sur les casseroles (50% d'économie).



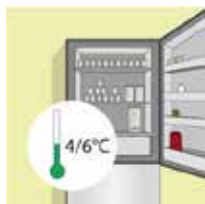
Eteignez votre plaque de cuisson quelques minutes avant la fin (sauf pour le gaz).



Si vous avez un compteur bi-horaire, faites vos machines pendant les heures « tarif de nuit ».



Enlevez les poussières de la grille derrière le frigo.



Réglez la température du frigo à 4°C et le congélateur à -18 °C.



Laissez un espace derrière le frigo pour ne pas boucher la ventilation.



Évitez si possible de placer le frigo à côté d'une source de chaleur.



Attendez que vos aliments soient froids pour les placer dans le frigo.



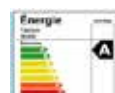
Vérifiez l'étanchéité de la porte du frigo.



N'oubliez pas d'éteindre la lumière quand vous quittez une pièce.



Utilisez des multiprises avec interrupteur.



Utilisez un sèche linge de catégorie A.

# Eau

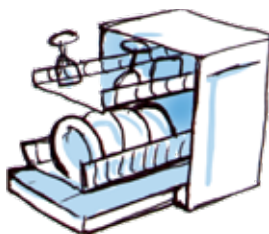
En moyenne, un ménage de 4 personnes consomme 120M<sup>3</sup> d'eau par an, ce qui revient à +/- 650€.

Voici quelques astuces pour faire baisser votre consommation d'eau durant l'année.

**1m<sup>3</sup> = 1000L = 5,40€**



Ne laissez pas couler l'eau inutilement.



Remplissez bien le lave-vaisselle avant de le faire tourner.



Réglez la température de l'eau chaude sanitaire à 55 °C.

**Seau = 10L = 0,05€**



**Douche = 50L = 0,30€**



**Bain = 100L = 0,60€**



Remplir une piscine vous coûte plus de 20€.

# Eau



Pour votre machine à laver, utilisez si possible le programme ECO ou cycle court si la machine n'est pas remplie.



Une douche consomme moins d'eau qu'un bain. Pensez-y !



Vérifiez votre consommation d'eau en relevant régulièrement l'index de votre compteur.



Vérifiez de temps en temps si de l'eau ne s'écoule pas de votre boiler.



Vérifiez régulièrement l'état général de votre WC pour détecter les fuites. Ces fuites, presque invisibles, peuvent vous coûter très cher !



Fuite robinet goutte à goutte  
= 4 litres/heure  
= 190€/an !

# ENTRETIEN DU LOGEMENT





# Qu'est-ce qu'un logement propre ?

- Un sol lavé à l'aide d'une serpillère humide 1 fois par semaine.
- Des vitres lavées 1 fois par mois.
- Des meubles et appuis de fenêtre sans poussière.
- Des draps de lit changés et lavés toutes les semaines.
- Une douche, un WC et un bain lavé avec de l'eau et du savon 1 fois par semaine.
- Des coins de murs et des plafonds sans toile d'araignée.
- Une vaisselle lavée tous les jours.
- Des tables et plans de travail débarrassés et lavés.
- 1 fois par jour, rangez les vêtements, les jeux et autres affaires qui traînent.

# Entretenir son logement

## Tous les jours



Ouvrez les fenêtres 2 fois 15 min par jour.



Balayez ou aspirez votre logement.



Aérer son lit en ouvrant les draps.



Faites la vaisselle.



Rangez votre logement en fin de journée.



Débarrassez et nettoyez les plans de travail de votre cuisine.



Mettez les vêtements sales dans un panier à linge.

## Toutes les semaines



Faites les poussières.



Nettoyez le micro-ondes  
à l'aide d'un chiffon  
humide.



Sortez vos poubelles  
(voir jour de ramassage).



Nettoyez les sols avec  
une serpillère humide.



Changez les draps.



Nettoyez votre salle de  
bain.



Nettoyez vos W.C..

## Tous les mois



Nettoyez vos vitres.



Nettoyez le frigo/  
congélateur et trie les  
aliments.



Faites un grand  
nettoyage dans votre  
cuisine.



Débarrassez les  
encombrants éventuels.



Entretenez votre jardin ;  
rangez, tondez, taillez.

# Moisissures, humidité et condensation

Il est recommandé de maintenir dans votre logement un taux d'humidité qui varie entre 40% et 60%.

Un taux d'humidité trop élevé accélère le développement d'acariens, de moisissures et peut provoquer des allergies respiratoires.

Voici quelques gestes simples pour réduire la production d'humidité dans votre cuisine et salle de bain.

## Quand vous cuisinez



Ouvrez la fenêtre de votre cuisine.



Mettez un couvercle sur vos casseroles.

## Dans votre salle de bain



Pendant ou après la douche, ouvrez la fenêtre.



Fermez la porte de la salle de bain.

## Hygromètre



à disposition  
auprès de la  
SCRL Lysco et du  
CPAS de  
Comines-Warneton.

## Dans les pièces de vies



Faites sécher votre linge à l'extérieur de la maison par temps sec.



Laissez un espace de 2 cm entre vos meubles et les murs.



En hiver ne laissez pas descendre la température en dessous de 19° et 15° dans les chambres.

Si malgré tout des moisissures apparaissent, vous devez frotter votre mur à l'aide d'un chiffon humide eau + vinaigre. Rincez ensuite le mur à l'eau claire.

QUELQUES  
INFOS



# Vivre au sein de son quartier

Vous ne vivez pas seul !

En juin 2010, la Police de Comines-Warneton a édité un «Règlement Général de Police». Ce RGP reprend l'ensemble des règles à respecter pour le bien de tous au sein de notre commune.

Vous pouvez consulter ce règlement sur le site de la Police ou celui de la ville de Comines-Warneton.

## **Voici quelques exemples :**

→ Respectez votre voisinage, évitez de faire trop de bruit entre 22H et 6H du matin. Le tapage nocturne est passible d'une amende. Attention, le tapage en journée existe aussi, veillez à utiliser vos appareils audio, tv, hi-fi à un volume modéré. En cas de problème, contactez votre agent de quartier au 056/55.00.77.

→ Soyez maître de vos animaux domestiques. Veillez à ce qu'ils ne fassent pas leurs besoins aux abords des autres habitations ou du bâtiment. Veillez également à ce qu'ils n'aboient pas toute la journée.

→ Entretenez correctement votre jardin, ne laissez pas vos haies dépasser la hauteur autorisée à savoir 2 mètres maximum. Ne laissez pas pourrir des sacs-poubelle à l'arrière de votre logement.



# Le tri des déchets

Une fois installé dans votre logement, il est important de faire le tri de vos déchets.



Les déchets verts doivent être rapportés au parc à container. Le dépôt sauvage est passible d'une amende.



Ramassage de cartons toutes les 4 semaines. Voir calendrier Ipalle pour les dates [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be).



Les sacs bleus (PMC) sont ramassés toutes les 2 semaines.

Plastique : les bouteilles d'eau, bouteilles de lait, flacon lessive et gels douche.

Métal : les boîtes de conserve, les cannettes, les aérosols, les plats en aluminium, les couvercles métalliques

Cartons : les briques de lait, etc.



Dans votre quartier, des bulles à verre sont à votre disposition gratuitement.

# Ramassage des sacs-poubelle gris

Ville	Jour
Bas-Warneton	Mercredi
Comines	Lundi ou mercredi selon la rue
Houthem	Lundi
Le Bizet	Mardi
Ploegsteert	Mardi
Warneton	Mercredi

Le ramassage de vos déchets ménagers (sacs gris avec le logo de la Ville de Comines) s'effectue une fois par semaine à partir de 6H du matin.

Les sacs peuvent être sortis la veille et déposés devant votre habitation à partir de 17H.

Attention ! Pour les habitants de la Résidence la Douve, le passage se fait le mardi !

Ne laissez pas traîner vos sacs-poubelle dans votre jardin ou sur votre terrasse, l'odeur de ceux-ci pourrait déranger votre voisinage.

NUMÉROS  
UTILES



# Mes contacts

Organisme responsable de mon logement : .....

.....

Mon agent de quartier : .....

.....

Mon fournisseur de gaz : .....

.....

Mon fournisseur d'électricité : .....

.....

**Agent de quartier : 056/55 00 77**

**Justice de paix : 056/33 22 33**

# Numéros divers

Centre antipoison	070/245.245
CPAS	056/39.39.39
Croix Rouge	105
Eau - « SWDE »	087/87.87.87
Garde - Médecin Comines-Warneton	17.33
Garde - Pharmacie	0903/99.000
Gaselwest Electrabel / Eandis	078/35.35.34
Lysco	056/55.77.71
Odeur de gaz	0800/65.0.65
Police (Général)	Urgence 101 ou 056/55.00.55
Police - Agents Constatateurs	056/55.00.74
Police - Agents de Quartiers	056/55.00.77
Pompiers	100 ou 112
Service Médical d'Urgence	100 ou 112
Transport de personnes à mobilité réduite	056/56.04.36